

HAPPY BOULOT
France

hello@happyboulot.com
www.happyboulot.com

PROGRAMME ET DÉROULEMENT PSSM PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Ce programme est conforme à PSSM France

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.

OBJECTIFS DE FORMATION :

- Maîtriser un plan d'action qui peut être utilisé pour apporter un soutien immédiat sur des problèmes de santé mentale.
- Agir avec une attitude appropriée auprès des personnes présentant des troubles en santé mentale.
- Déstigmatiser les troubles psychiques pour améliorer la prise en charge et le rétablissement des personnes touchées par ces troubles.

Des troubles de santé mentale émergents :

- Dépression
- Problèmes d'anxiété
- Psychose
- Problème liés à l'utilisation de substances (alcool, drogue...)

Aux crises en santé mentale :

- Pensées et comportements suicidaires
- Attaques de panique
- Événements traumatiques
- États sévères de psychoses
- Effets sévères liés à l'utilisation de l'alcool et de substances toxiques
- Comportements agressifs

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Au cours de la formation vous allez :

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information
- Maîtriser un plan d'action qui peut être utilisé pour apporter un soutien immédiat sur des problèmes de santé mentale
- Mieux faire face aux comportements agressifs

À la fin de la formation vous serez capable de :

- Définir la notion de santé mentale
- Identifier les signes ou symptômes des principaux troubles psychiques
- Utiliser un plan d'action permettant
- D'établir la confiance pour communiquer
- D'apporter un soutien initial
- D'encourager la prise en charge par un professionnel
- D'évaluer la crise et apporter le secours nécessaire

Compétences visées :

- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème en santé mentale ou en crise de santé mentale
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale
- Renforcer l'aide apportée aux personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise

Le programme se déroule sur 2 jours consécutifs ou non, soit 14 heures en présentiel

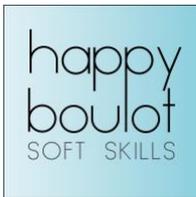


Happy Boulot – La Tuilerie 31450 BAZIÈGE – 06 17 79 69 07 – hello@happyboulot.com

SIRET : 489 289 991 00056

Organisme de formation enregistré sous le N°76 31 08175 31 auprès de la DREETS Occitanie.

Assurance professionnelle : BPCE IARD Chauray BP 8410 – 79024 NIORT Cedex sous le N°1313560 40 L



HAPPY BOULOT
France

hello@happyboulot.com
www.happyboulot.com

PROGRAMME ET DÉROULEMENT PSSM PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Ce programme est conforme à PSSM France

PROGRAMME DÉTAILLÉ

DEMI-JOURNÉE 1

Introduction et aperçu des sessions

Session 1.1 – Introduction à la santé mentale et aux interventions

- Santé mentale en France (facteurs de risque – statistiques – conséquences)
- Interventions efficaces

Session 1.2 – Introduction aux Premiers Secours en Santé Mentale

- Premiers Secours en Santé Mentale
- > Cadre des premiers secours en santé mentale > Le plan d'action PSSM
- Présentation de la dépression > Signes et symptômes > Interventions

DEMI-JOURNÉE 2

Session 2.1 – Le plan d'action pour la dépression

- Rappel de la dépression
- Action 1 pour la dépression
- Crise suicidaire : Présentation - Assister

Session 2.2 – Les troubles anxieux

- Présentation des troubles anxieux > Signes et symptômes > Interventions

DEMI-JOURNÉE 3

Session 3.1 - Le plan d'action pour les troubles anxieux

- Rappel des troubles anxieux
- Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de paniques et chocs post-traumatiques > Action 1 pour les troubles anxieux (hors crise) > Crise d'attaque de panique : Présentation - Assister > Crise après un événement traumatique : Présentation - Assister

Session 3.2 – Les troubles psychotiques

- PSSM pour les troubles anxieux (suite) • Présentation des troubles psychotiques > Signes et symptômes > Interventions

DEMI-JOURNÉE 4

Session 4.1 – Le plan d'action pour les troubles psychotiques

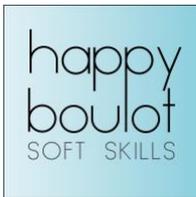
- Rappel des troubles psychotiques
- Action 1 pour les troubles psychotiques
- Crise psychotique sévère : Présentation - Assister
- Premiers Secours pour les troubles psychotiques (suite)

Session 4.2 – L'utilisation des substances et le plan d'action

- Présentation des troubles liés à l'utilisation de substances > Signes, symptômes > Interventions
- Action 1 pour l'utilisation de substances • Crise liée à l'utilisation de substances
- Crise d'agressivité
- Urgence médicale
- PSSM pour l'utilisation des substances (suite)

Clôture de la formation : retour sur les attentes, aspects administratifs (post-test, questionnaire de satisfaction...)





HAPPY BOULOT
France

hello@happyboulot.com
www.happyboulot.com

PROGRAMME ET DÉROULEMENT PSSM PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Ce programme est conforme à PSSM France

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Stage en présentiel

Une démarche pédagogique participative

Alternance d'apports théoriques, d'exercices, et d'échanges

Activités de sous-groupe, études de cas concrets, jeux de rôle, jeux de mémorisation

Supports

Diaporama, vidéos (mise en scène de cas, témoignages), quiz, Manuel PSSM (150 pages) remis à tous les participants ayant suivi l'ensemble du programme

Animation par des formateurs accrédités PSSM France

DISPOSITIF DÉVALUATION

Évaluation des connaissances et de la posture de l'apprenant face à une personne présentant un trouble psychique avec

- Quiz de diagnostic en début, corrigé en fin de formation
- Révisions des connaissances à chaque étape
- Évaluation continue par des exercices, interrogations, échanges et mises en situation avec des exercices pratiques, jeux de rôle.
- Questionnaire PSSM France post stage (auto-évaluation sur ses capacités à intervenir) *
- Questionnaire à chaud, questionnaire à 3 mois

DÉLIVRABLE À L'ISSUE DE LA FORMATION

Chaque participant ayant suivi la totalité de la session reçoit :

- Attestation de suivi de la formation et/ou Certificat de réalisation
- Certificat de Secouriste en Santé Mentale remis par PSSM France*

* *Le suivi et l'enregistrement des secouristes aux Premiers Secours en Santé Mentale est assuré par l'association Premiers Secours en Santé Mentale France (www.pssmfrance.fr)*

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Formation de 14 h sur 2 jours (consécutifs ou non) Présentielle

Délai d'accès : sur inscription toute l'année par la publication de notre calendrier de formation. Remplir un questionnaire de pré-inscription

Une attestation de Secouriste en Santé Mentale est émise par PSSM France à chaque participant ayant suivi et validé la formation complète.

Inter : de nombreuses dates à retrouver sur notre site ou sur demande

Les délais et modalités d'inscription sont régis par la publication de notre calendrier de formation et les conditions générales de vente (CGV) disponibles sur notre site Happy Boulot

Le délai d'accès varie de 10 jours à 2 mois selon le financement demandé.

• Inscription individuelle ou prise en charge Entreprise/OPCO:

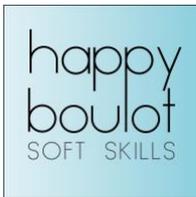
Remplir un questionnaire de pré-inscription disponible sur notre site Happy Boulot dans calendrier des sessions de formation en bas de la page, bouton « je m'inscris ». Sauf situation exceptionnelle, la date limite de pré-inscription est : 20 jours avant la date de début d'une session en présentiel.

Les formations « Premiers Secours en Santé Mentale » (Modules standard) sont aussi publiées sur le site de PSSM France

Intra : sur demande

• En intra-entreprise, l'organisation d'une session nécessite un échange préalable. Le délai d'accès est en moyenne de 1 à 2 mois.





HAPPY BOULOT
France

hello@happyboulot.com
www.happyboulot.com

PROGRAMME ET DÉROULEMENT PSSM PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Ce programme est conforme à PSSM France

PRÉ-REQUIS ET DURÉE

Entre 8 et 16 participants par groupe (*un minimum de 8 stagiaires est requis pour le maintien des dates de formation*)

PRÉ REQUIS : Aucun prérequis de connaissances // Parler, comprendre et lire le français

PUBLIC : Tout citoyen âgé de plus de 18 ans et résider en France ou dans les Dom-Tom

Public en situation de handicap

Nous sommes sensibles à l'inclusion des personnes en situation de handicap. Si vous avez un besoin spécifique d'aménagement, contactez-nous en amont de votre inscription afin d'étudier la faisabilité de votre projet (adaptation des supports, accessibilité PMR...), vous pouvez nous contacter au 06 17 79 69 07 ou nous écrire à hello@happyboulot.com Référent handicap : Barbara HENN

Dans le cadre des formations organisées directement au sein des entreprises, l'employeur est tenu d'organiser l'accès à une salle adaptée pour une(des) personne(s) en situation de handicap souhaitant bénéficier de ces actions d'enseignement. Dans ce cas, l'employeur mettra à disposition les équipements nécessaires au déroulement de cette formation. Happy Boulot vérifie cette possible situation directement avec l'employeur du(des) participant(s) concerné(s).

COÛT PÉDAGOGIQUE

Formation en INTER : 250 € TTC* par personne (Manuel PSSM France d'une valeur de 30€ compris)

Formation en INTRA : Nous contacter

La formation de secouristes est finançable à titre personnel, par les OPCO sous certaines conditions et dans le cadre de la formation professionnelle continue

Il n'est pas possible de mobiliser votre CPF pour suivre cette formation

*TVA non applicable, article 202B du Code Général des Impôts exonération au titre de la formation professionnelle continue

INTERVENANTE

Barbara HENN – Formatrice accréditée PSSM France

06 17 79 69 07 / barbara@happyboulot.com

